

A retenir

MILDIU

La pression reste forte. Un risque de contamination persiste.







OÏDIUM

La pression se maintient et la maladie peut continuer de progresser à partir de symptômes existant.

RÉGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 12 au 17 juillet 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 12	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17
Températures	18 28	13 20	10 24	13 26	15 28	15 28
Tendances	 Averses orageuses en soirée	 Temps pluvieux	 Pluies résiduelles			

STADES PHENOLOGIQUES

Le stade fermeture de la grappe (stade 33) est désormais atteint en toutes situations.

ÉTAT DE LA CULTURE

Sur les secteurs d'Estaing et Entraygues on observe toujours régulièrement des symptômes de stress hydrique se traduisant notamment par un ralentissement de la croissance végétative. Les zones de Marcillac et Millau sont encore épargnées.

MILDIU

• Situation au vignoble

Sur la zone de Marcillac, la situation sanitaire évolue peu et reste globalement saine. Seules de rares taches sur feuilles sont apparues vers le 4 juillet.

Sur le secteur d'Estaing, on observe de récentes sorties de taches sur feuilles et grappes mais se limitant à quelques grains. Ces sorties s'observent notamment sur les souches de bouts de rangs.

- **Données de la modélisation** (Potentiel Système, IFV- Stations de Bruéjous, Marcillac et Valady)

Des pluies ont principalement été enregistrées les 7 et 10 juillet (ainsi que le 9 juillet à Valady). Les cumuls recensés sont compris entre 5 mm à Valady et 7,5 mm à Marcillac.

Ces pluies ont engendré des contaminations de masse sur les secteurs de Marcillac et Bruéjous : le pourcentage théorique d'organes atteints est respectivement de 1,2 % et 0,44 %.

Ces pluies maintiennent la pression épidémique à un niveau moyen à fort sur l'ensemble des secteurs.

La pression devrait devenir forte sur tous les secteurs. Et toute pluie d'environ 5 mm ou plus engendrerait des contaminations de masse.

Évaluation du risque : La pression se maintient à un niveau moyen à fort. Et le risque de contamination persiste.

OÏDIUM

- **Situation au vignoble.**

Sur la zone Marcillac, l'oïdium est bien présent sur les parcelles témoins non traitées de Marcillac et Valady et continue sa progression. Les premiers symptômes sur grappes sont apparus la semaine dernière sur le témoin de Bruéjous (sur 4 à 5 souches). Sur les parcelles protégées, la maladie n'est présente que sous forme de grains isolés.

Sur les zones d'Estaing et Entraygues, la maladie est également présente uniquement sous forme de grains isolés.

Sur la zone de Millau, aucun dégât significatif n'a été signalé à ce jour.

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment).

Un contrôle **rigoureux et régulier** du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle.

Dans les parcelles indemnes et ayant atteint le stade fermeture de grappe : l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles présentant des symptômes sur grappes : la maladie peut progresser sur les baies à partir de symptômes déjà présents et le risque se maintient jusqu'à la véraison.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, **l'effeuillage** peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

Black Rot

- **Situation au vignoble**

On observe des sorties de taches sur feuilles et grappes sur les parcelles témoins non traitées de Marcillac et Valady. Ces taches sont peu nombreuses (5 % des grappes touchées) et semblent être liées à des repiquages survenus à partir d'anciennes taches lors des pluies du 16-18 juin.

Évaluation du risque : La réceptivité des grappes à de nouvelles contaminations diminue significativement dès le stade fermeture de grappe. En l'absence de taches, la période de risque est terminée et le risque de nouvelles contaminations devient très faible. Cependant, compte tenu de la durée importante nécessaire à l'extériorisation des taches, de nouveaux symptômes pourraient

apparaître si des contaminations avaient eu lieu avant la fermeture des grappes.

CICADELLE VERTE

- **Situation au vignoble**

Quelle que soit la zone, les populations restent faibles et essentiellement composées d'adultes (peu de larves sont observées).

Évaluation du risque : Ce sont les formes larvaires qui sont susceptibles d'occasionner des dégâts si les populations deviennent importantes. Surveillez leur évolution.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ACARIENS JAUNES

- **Situation au vignoble**

On observe sporadiquement des dégâts liés à la présence d'acariens jaunes sur quelques parcelles. Ces dégâts sont le plus souvent limités à quelques souches au sein de la parcelle.

Évaluation de risque : Il est nécessaire de surveiller les parcelles sensibles car les générations estivales d'acariens peuvent se développer rapidement. Lors de vos suivis, pensez à vérifier également la présence des typhlodromes.

■ **Seuil de nuisibilité** : 30% de feuilles occupées en été

ESCA – BLACK DEAD ARM

Sur la zone d'Estaing, on observe l'apparition régulière de nouvelles souches atteintes par des symptômes foliaires d'Esca-BDA. A ce jour, on note peu de cas d'apoplexie.

Sur la zone Marcillac, les deux formes d'expression des maladies du bois sont observées. Leur apparition est lente mais continue.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 19 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat de l'AOC Marcillac et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

L'application du **3^{ème} traitement obligatoire aduicide** doit avoir lieu **entre le 16 juillet et le 31 juillet 2011**.

La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>

rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.